

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CHARPENTE BOIS

⇒ Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Charpente est amené à exercer, en équipe, ses activités au sein d'entreprises de la charpente et de la construction bois pour la construction neuve, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés.

Le titulaire du CAP charpente doit être capable de :

- ✓ Tracer et tailler une structure simple corroyée, une ferme, une ferme d'angle
- ✓ Assemblage des éléments d'une ferme
- ✓ Tracer et tailler un faîtage, un arêtier irrégulier
- ✓ Tracer et tailler des coupes de tête et de pieds complexes
- ✓ Tracer et tailler une noue rencreusée
- ✓ Les barbes d'empannon de noue
- ✓ Tracer et tailler des délardements de chev de noue ou de rive
- ✓ Les coyaux d'arêtier



⇒ Organisation de la formation

Durée de la formation :

- ✓ 2 années de formation
- ✓ 1 année de formation **après l'obtention un 1^{er} diplôme dans le secteur bois**

Alternance :

- ✓ 13 semaines par an au Centre de Formation et 34 semaines en entreprise

⇒ Les conditions d'admission

L'accès à ce CAP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes :

- ✓ de 15 à 25 ans (les jeunes de 15 ans doivent avoir au moins un niveau 3^{ème})
- ✓ titulaire d'un premier diplôme de niveau V dans le domaine du bois

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage d'un an avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par l'étude du dossier à BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

- ✓ **Formation Générale :**
 - > Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées, Economie Familiale et Sociale.
- ✓ **Formation Professionnelle**
 - > Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires, histoire de l'art, les styles.
- ✓ **Utilisation des Moyens d'Autoformation**
 - > Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

⇒ Les poursuites de formation

Le titulaire de ce CAP peut ensuite :

- ✓ soit préparer un autre CAP du secteur dont la durée sera réduite d'un an. Par exemple à BTP CFA Vendée :
 - >le CAP ébéniste en 2 ans
 - >le CAP constructeur bois en 1 an...

- ✓ soit poursuivre sa formation sur un niveau supérieur
 - >en BP Menuisier en 2 ans à BTP CFA Vendée
 - >en BP Charpentier en 2 ans au CFA de Saint Herblain ou d'Angers
 - >en BP Couvreur en 2 ans au CFA de Saint Herblain ou d'Angers
 - >en Bac Pro aménagement finition en 2 ans à BTP CFA Vendée...

